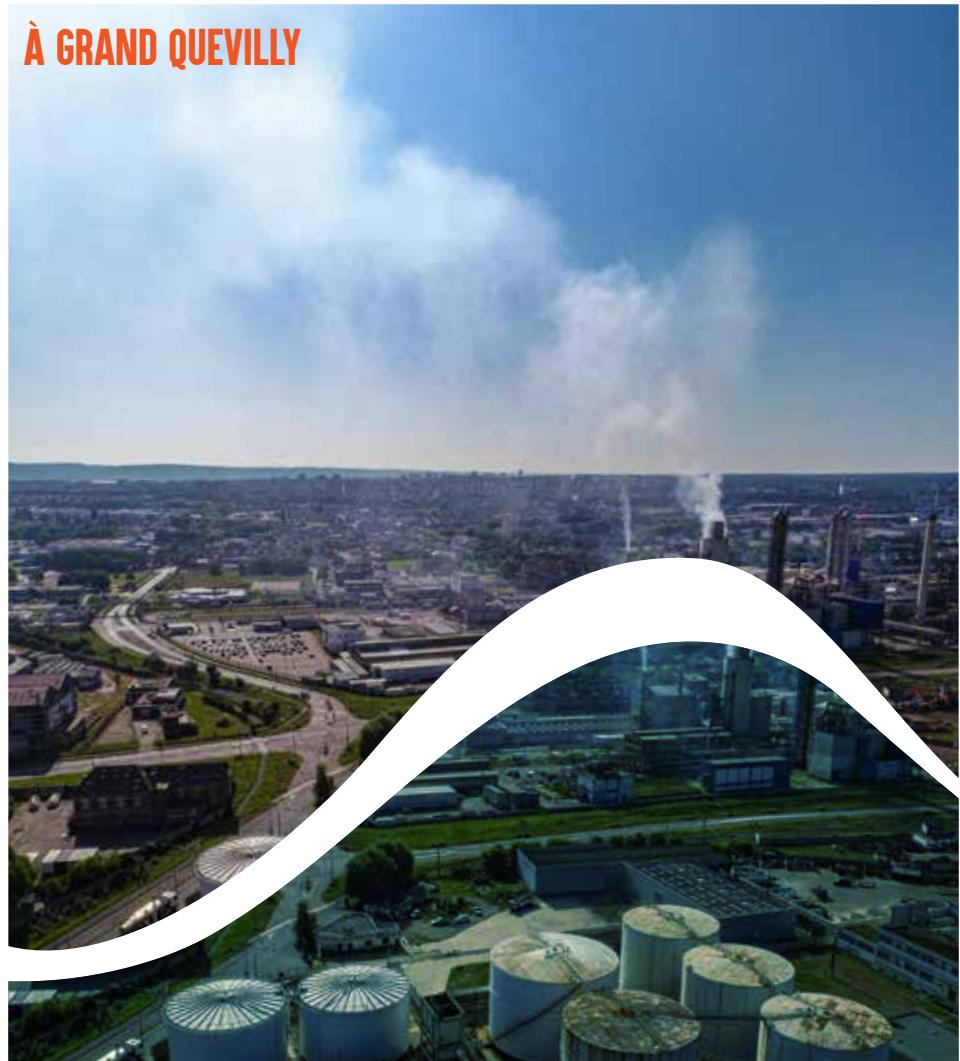


GUIDE DE LA SÉCURITÉ CIVILE



À GRAND QUEVILLY



OCTOBRE 2025

UN GUIDE POUR COMPRENDRE ET MIEUX SE PROTÉGER

Vivre sur un territoire exposé à certains risques - naturels ou technologiques - implique de savoir comment les anticiper, s'en protéger et réagir en cas d'alerte.

Si vous recevez ce guide, c'est parce qu'à Grand Quevilly, comme ailleurs, certains événements peuvent présenter des risques pour les populations et pour l'environnement : inondation, accident industriel, alerte météo... En connaissant les dispositifs d'alerte et les consignes de sécurité, chacun peut agir de manière responsable, pour soi comme pour les autres.

La Ville, la Métropole Rouen Normandie, l'Etat et les industriels travaillent ensemble pour renforcer votre sécurité et votre information. Ce document s'inscrit dans une démarche engagée pour la prévention et la protection des habitants.

Ce guide a été conçu pour vous présenter les risques majeurs identifiés sur la commune, les actions mises en place par la Ville en matière d'information et de prévention, ainsi que les consignes et réflexes à connaître pour mieux vous protéger.

Bonne lecture.



Nicolas Rouly
Maire.



Karim Ternati
adjoint en charge des risques
industriels, de la sécurité civile et
des bâtiments.

SOMMAIRE



1 Comprendre les risques

Chaque risque identifié est classé, surveillé et encadré par des mesures de sécurité, qu'il soit d'origine naturelle, industrielle ou encore sanitaire. Mieux connaître les risques présents à Grand Quevilly permet d'y faire face collectivement, à l'échelle de la ville.

2 S'informer, s'engager, se former

Quels sont les moyens d'alerte utilisés par la Ville ? Où trouver les bonnes informations ? Comment participer à la prévention ? Découvrez les outils et dispositifs mis en place à Grand Quevilly pour mieux anticiper les risques et réagir en cas d'alerte.



3 Agir en cas de crise

En cas d'incident, l'organisation repose sur une coordination précise entre les autorités, les acteurs locaux et les habitants. Connaître les consignes de sécurité et adopter les bons reflexes sont essentiels pour agir de manière adaptée, avant, pendant et après un incident.

La Ville de Grand Quevilly remercie l'ensemble de ses partenaires pour leur contribution à l'élaboration de ce guide : Atmo Normandie, le Smédar, les sapeurs-pompiers du SDIS 76, France Premiers Secours 276, UDPS 76, les membres de la réserve communale solidaire, la Métropole Rouen Normandie, la préfecture de la Seine-Maritime, la réserve départementale de sécurité civile de la Seine-Maritime, les industriels quevillais ainsi que les associations partenaires Upside, Amaris et IFFO-RME.



1

COMPRENDRE LES RISQUES

Un risque majeur est un risque d'une gravité très élevée mais d'une probabilité très faible. Il peut être d'origine naturelle (inondation, phénomène météorologique) ou technologique (accident industriel, transport de matières dangereuses). Ce type d'événement peut avoir des conséquences importantes sur la population, les biens ou l'environnement.

LES GRANDES FAMILLES DE RISQUES À GRAND QUEVILLY

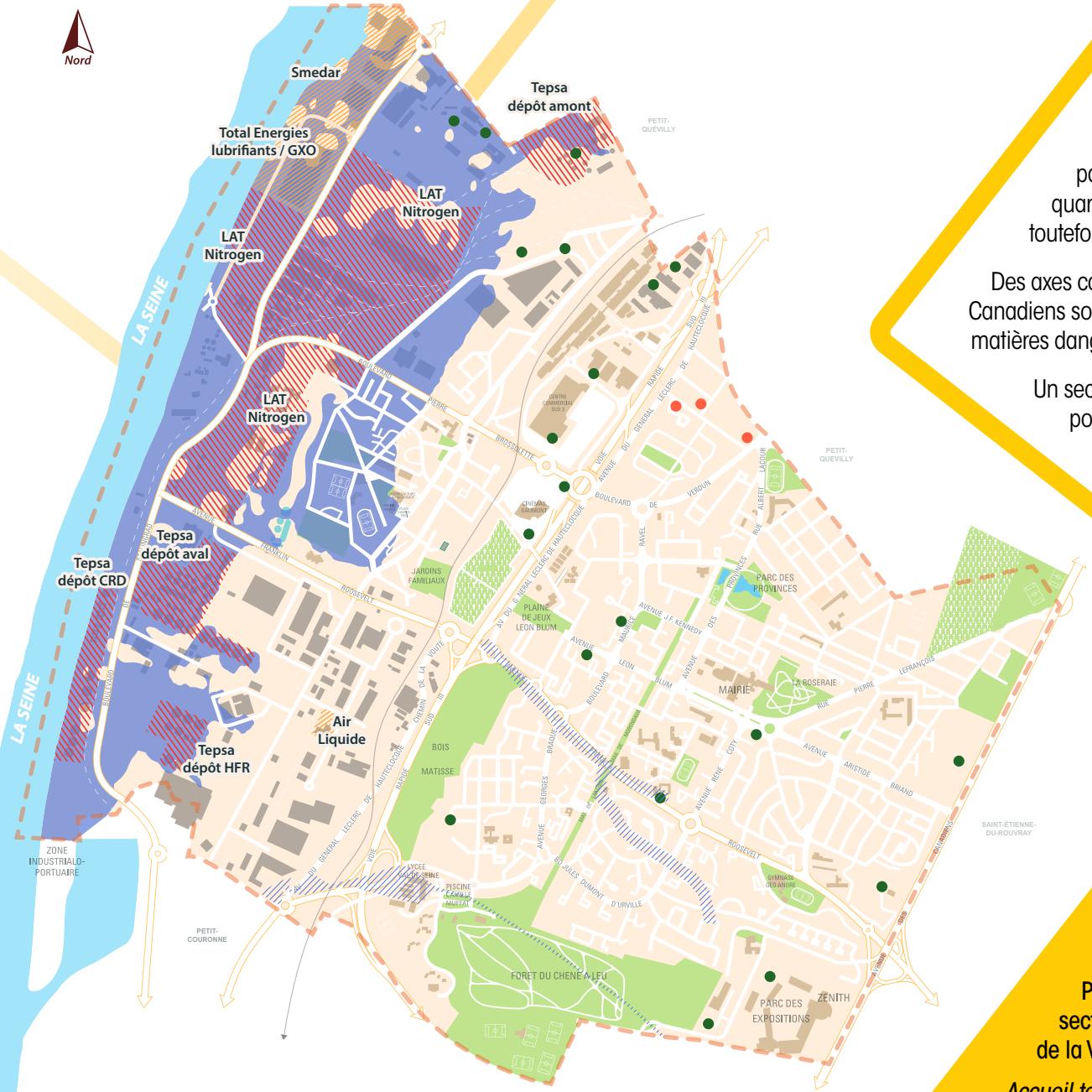
- RISQUES NATURELS : INONDATIONS, CAVITÉS SOUTERRAINES, ALÉAS MÉTÉOROLOGIQUES
- RISQUES TECHNOLOGIQUES : INDUSTRIES ET TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES
- AUTRES RISQUES : SANITAIRES, NUCLÉAIRES, MENACES D'ATTENTAT, POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE



SITUER LES RISQUES À GRAND QUEVILLY

La commune de Grand Quevilly est concernée par plusieurs types de risques, identifiés dans le Dossier départemental des risques majeurs (DDRM) et précisés dans le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Cette cartographie synthétise l'ensemble des zones exposées sur le territoire communal. Elle vous permet de repérer les secteurs concernés et les types de risques associés.

Légende



En résumé

Les zones proches de la Seine ou situées en contrebas sont concernées par le risque d'inondation.

Toute la commune est concernée par le risque industriel. Certains quartiers situés au sud-ouest sont toutefois plus exposés.

Des axes comme la Sud III ou l'avenue des Canadiens sont empruntés pour le transport de matières dangereuses.

Un secteur est notamment répertorié pour le risque de cavités souterraines autour des rues de l'Espérance, du Bois Cany et Paul-Hurrier (points rouges).

À savoir

Cette carte est donnée à titre informatif. Elle n'a pas de valeur réglementaire.

Pour toute question sur votre secteur, rapprochez-vous des services de la Ville.

Accueil technique : 02 35 68 93 39

LES RISQUES NATURELS

Comme toute commune de la vallée de la Seine, Grand Quevilly est exposée à certains aléas naturels, même si leur fréquence reste faible. Ces phénomènes sont connus, surveillés, et font l'objet de mesures locales de prévention et d'aménagement.

Les aléas météorologiques

Le territoire peut ponctuellement être touché par :

- des épisodes de **canicule**,
- des périodes de **grand froid, de neige ou de verglas**,
- des **vents violents** ou des **orages**.

La Ville suit les alertes Météo France et adapte ses mesures en fonction des vigilances orange ou rouge : fermeture des parcs, salage préventif, mobilisation de la réserve communale...

Le saviez-vous ? La Ville assure un contrôle régulier de la sécurité de ses arbres : vitalité, stabilité et risques éventuels sont mesurés. Les arbres sont également systématiquement contrôlés après chaque tempête, vent violent ou orage.

En cas de canicule, de grand froid ou de situation d'urgence, les personnes fragiles peuvent être suivies par la Ville grâce au registre communal des personnes vulnérables.

L'inscription est gratuite et confidentielle auprès du CCAS au 02 35 68 93 61 ou sur place au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.

Le risque d'inondation

Le risque d'inondation est pris en compte par la Ville afin de maîtriser l'urbanisation des zones les plus exposées. Le territoire peut être concerné par plusieurs types d'inondations pouvant entraîner des dommages matériels et un risque pour la sécurité des habitants.

Dès lors que le risque est identifié, la Ville déclenche le Plan communal de sauvegarde (PCS) afin de se coordonner avec les différents acteur de la sécurité civile (Etat, Métropole Rouen Normandie, sapeurs-pompiers, réserve communale).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Seuls 30 centimètres d'eau suffisent à emporter une voiture lors d'une inondation : restez prudents et n'utilisez pas votre véhicule en cas de forte pluie.

Inondations : de la crue lente à l'urgence

Les crues lentes de la Seine

(prévisibles, avec montée progressive des eaux)

Plusieurs moyens de prévention existent à l'échelle de la Ville pour prévenir ce type d'incident et mettre en sécurité les personnes concernées :

- Entretien des berges de la Seine,
- Postes anti-crues,
- Surveillance de la montée des eaux par des stations de mesures automatiques.

Les remontées de nappes phréatiques

Phénomène lent et invisible, les remontées de nappes phréatiques ont lieu souvent après une période prolongée de pluie. La Ville et la Métropole Rouen Normandie peuvent proposer des conseils de protection ou réaliser une intervention préventive.

Le ruissellement pluvial, notamment en cas d'orage intense

L'accumulation rapide d'eau de pluie, souvent prévisible grâce aux alertes météo, nécessite une grande réactivité. Dès lors que l'alerte est lancée, les acteurs de la sécurité civile (sapeurs-pompiers, agents de la ville) agissent pour limiter l'impact des dégâts.

POUR ALLER PLUS LOIN >>

- Carte de vigilances de Météo France : vigilance.meteofrance.fr
- Carte de vigilance crues : vigicrues.gouv.fr →
- L'application Vigicrues est disponible sur votre smartphone



LE RISQUE INDUSTRIEL

Grand Quevilly compte plusieurs entrepôts, usines d'incinération ou usines de produits chimiques appelées **Installations classées pour la protection de l'environnement** (ICPE). Ces dernières sont soumises à une **réglementation stricte** en raison des substances utilisées ou stockées. **Les ICPE comportant le plus de risques sont classées Seveso (seuil haut ou bas).**

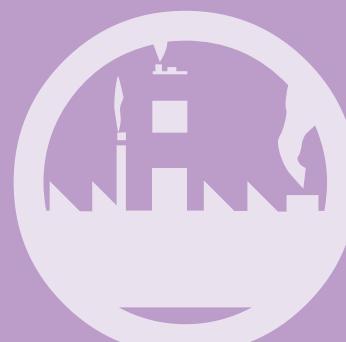
Ces établissements jouent un rôle important dans l'économie locale, mais, en cas d'incident, peuvent représenter un risque pour les personnes, les biens ou l'environnement.

Des sites sous haute surveillance

La protection des personnes et la réduction des risques à la source constituent une priorité absolue. Pour cela, les installations industrielles présentant des risques sont soumises à des réglementations strictes. Les industriels concernés réalisent notamment des études de dangers pour identifier les sources de risque, anticiper les scénarios envisageables et fixer des règles de sécurité permettant de réduire la probabilité et/ou la gravité d'un accident majeur.

De plus, tout établissement classé Seveso doit impérativement :

- mettre en évidence des Mesures de maîtrise des risques (MMR) qui font l'objet d'une vigilance particulière,
- fixer une Politique de prévention des accidents majeurs (PPAM),
- décliner un Système de gestion de la sécurité (SGS) qui définit les rôles et responsabilités des personnels de l'établissement, ainsi que les procédures et les ressources associées à la prévention des accidents majeurs.



Sur le territoire quevillais

Grand Quevilly compte cinq sites classés Seveso seuil haut (LAT Nitrogen et quatre entrepôts Tepsa) et trois sites Seveso seuil bas (Air Liquide, Smédar et TotalEnergies Lubrifiants). Selon la nature des substances chimiques impliquées, les risques peuvent être les suivants :

Établissements classés Seveso	Activité	Seuil Seveso	Risque d'incendie	Risque d'explosion	Risque d'émission de gaz toxique
Air Liquide	Conditionnement et stockage de gaz	bas		✓	✓
LAT Nitrogen (ex Borealis)	Fabrication de fertilisants	haut	✓	✓	✓
SMEDAR	TraITEMENT DES DÉCHETS, PRODUCTION D'ÉNERGIE	bas			
Tepsa (ex Rubis Terminal) 4 entrepôts	Stockage de liquides inflammables	haut	✓	✓	✓
TotalEnergies Lubrifiants	Stockage et distribution de lubrifiants	bas	✓	✓	

D'autres établissements (ICPE) dont l'activité induit un risque industriel sont implantés à Grand Quevilly mais ne sont pas classés Seveso.

Les services de l'Etat inspectent régulièrement les ICPE. Pour connaître le statut des sites Seveso de Grand Quevilly, rendez-vous sur le site de la Métropole metropole-rouen-normandie.fr/risques-technologiques/risques-industriels



Zoom sur LAT Nitrogen

- 10 millions € investis chaque année en maîtrise des risques et environnement
- Une équipe HSE (hygiène sécurité environnement) d'environ 50 personnes
- 14 pompiers professionnels sur site 24h/24
- 123 secouristes du travail
- 94 pompiers auxiliaires
- 3 400 heures de formation dédiées à la sécurité



Cassandra
PINEAU LECUYER
Animatrice HSE
LAT Nitrogen

“Je veille chaque jour à la sécurité de mes collègues et des riverains en menant analyses, actions de prévention et sensibilisation. Chaque semaine, des exercices de sécurité renforcent notre vigilance pour que les risques ne dépassent jamais le stade de l'hypothèse.”



LES AUTRES RISQUES À CONNAÎTRE

D'autres types de risques peuvent concerter le territoire de Grand Quevilly. Bien que ces événements soient très rares, tout comme les risques naturels et industriels, ils font l'objet d'une attention particulière de la part des autorités compétentes (État et services spécialisés).



Risque nucléaire

Deux centrales nucléaires (Paluel et Penly) sont situées à environ 60 km. En cas d'accident d'ampleur, des mesures de protection (mise à l'abri, prise d'iode, évacuation) peuvent être décidées par le Préfet. Des matières radioactives peuvent également transiter ponctuellement par voie ferrée dans la Métropole.



Risque lié aux cavités souterraines

Les cavités souterraines peuvent causer des affaissements ou des effondrements du sol. Le ruissellement et l'infiltration de l'eau dans les sols sont souvent le facteur déclencheur.

Un secteur est notamment répertorié pour le risque de cavités souterraines autour des rues de l'Espérance, du Bois Cany et Paul-Hurrier. Ces zones sont prises en compte dans les documents d'urbanisme et surveillées dans le cadre des autorisations de permis de construire.

Pour découvrir la carte interactive des cavités souterraines et des périmètres de risque, rendez-vous sur le site de la Métropole
sigapp.metropole-rouen-normandie.fr/www/w/env/cavites



Menace terroriste

Le territoire national est couvert par le plan VIGIPIRATE, un outil d'aide à la décision associant tous les acteurs nationaux à une démarche de vigilance, prévention et protection. Des mesures de sécurité renforcées peuvent être activées selon le niveau d'alerte défini par le gouvernement.



Risque de pollution atmosphérique

Les épisodes de pollution sont surveillés par Atmo Normandie, l'observatoire de la qualité de l'air en Normandie. En cas de dépassement des seuils, des recommandations sanitaires et/ou des mesures réglementaires sont diffusées par la Préfecture et la Ville (limiter les efforts physiques, aérer, éviter les polluants domestiques).



Risque lié au transport de matières dangereuses

Des produits inflammables, toxiques ou corrosifs circulent chaque jour par route, fleuve, rail ou canalisation. À Grand Quevilly, ce transport est canalisé sur les grands axes (Sud III, avenue des Canadiens, zone industrielle). Les consignes à suivre en cas d'accident sont identiques à celles du risque industriel.



Pour connaître la qualité de l'air sur la commune, rendez-vous sur le site Atmo Normandie
atmonormandie.fr

Risque sanitaire

Certaines épidémies (grippe, Covid-19...) peuvent nécessiter des mesures de prévention (gestes barrières, confinement, vaccination) décidées par l'État.

La Ville relaie ces consignes sur ses canaux d'information.





2

S'INFORMER S'ENGAGER SE FORMER

Savoir comment l'alerte est donnée, connaître les consignes de sécurité et quels sont les bons réflexes à adopter est essentiel pour sa sécurité et celle des autres. Pour aller plus loin, chacun peut s'engager aux côtés de la Ville dans les actions de prévention et de solidarité.

OUTILS ET ACTEURS DE LA SÉCURITÉ CIVILE

- SYSTÈMES D'ALERTE ET D'INFORMATION
- S'ENGAGER POUR LA SÉCURITÉ CIVILE
- LES ACTIONS DE FORMATION À GRAND QUEVILLY

COMPRENDRE LES SIGNAUX D'ALERTE

En cas d'incident grave, plusieurs systèmes d'alerte peuvent être déclenchés par les autorités compétentes. Vous devrez alors vous mettre à l'abri et à l'écoute de la radio.

Les sirènes d'alerte

Les sirènes de la Ville sont positionnées sur les toits de l'hôtel de ville et de la mairie annexe. **Elles sont chacune testées le premier mercredi du mois à 12h.**

Les industries possèdent également leurs propres sirènes. **Les essais de leurs sirènes ont lieu tous les troisièmes jeudis de chaque mois à 12h** pour tester leur plan d'opération interne (appelé POI).

LES SIGNAUX D'ALERTE :

Signal d'essai : 1 minute 41 secondes



Signal d'alerte : 3 x 1 minute 41 secondes



Signal de fin d'alerte : 30 secondes en continu



Les alertes par téléphone



FR-Alert : FR-Alert est un système national d'alerte qui permet d'envoyer un message textuel (SMS ou notification) directement sur les téléphones mobiles situés dans une zone exposée à un danger grave et imminent. Le message s'affiche même si le téléphone est verrouillé ou en mode silencieux. Il précise la nature de la menace et les consignes de sécurité à suivre. Sans inscription.



métropole
ROUENNORMANDIE

Les SMS «alerte Risques» de la Métropole : un message est envoyé dès lors qu'un danger est signalé sur le territoire de la Métropole. Inscription sur metropole-rouen-normandie.fr/form/inscription-aux-alertes



VILLE DE
GRAND QUEVILLY

Les SMS ou appels automatisés de la Ville permettent d'informer les Quevillais. Les numéros de lignes fixes y sont inscrits automatiquement (hors liste rouge) et les numéros de portable à la demande. Inscription sur grandquevilly.fr/services/systeme-automatise-dappel

Radio ICI NORMANDIE - 100.1 FM



Radio Ici Normandie (anciennement France Bleu Normandie) est la radio de référence en cas de crise. Elle diffuse les consignes des autorités.

Les feux de signalisation

Installés aux abords des sites Seveso seuil haut, ils clignotent en rouge en cas d'accident industriel et signalent l'ordre de faire demi-tour pour se mettre à l'abri.



S'INFORMER AU QUOTIDIEN

En dehors des situations d'urgence, il est utile de s'informer régulièrement sur les risques, les comportements à adopter ou les phénomènes en cours.

Les sites web officiels

Allo Industrie Rouen Métropole → allo-industrie.com/rouen_metropole

Pour être informé(e) d'un événement inhabituel autour d'un site industriel.

Signal'Air → signalair.eu

Plateforme pour signaler une nuisance industrielle (odeur ou fumée inhabituelles).

Géorisques (ministère de la Transition Ecologique) → georisques.gouv.fr

Site de référence sur les risques majeurs naturels et technologiques

DICRIM → grandquevilly.fr/services/autres-publications/

Le Document d'information communal sur les risques majeurs est disponible en mairie ou sur grandquevilly.fr. Il recense les risques majeurs et les mesures de prévention locales.

Boîte à outils de la Métropole → metropole-rouen-normandie.fr/mon-quotidien/risques-naturels-et-industriels

La Métropole propose plusieurs outils pour connaître les risques identifiés sur chaque commune.

LES PAGES FACEBOOK À SUIVRE

@grandquevilly

@Interieur.Gouv

@MetropoleRouenNormandie

@Prefet76



SE FORMER AUX BONS RÉFLEXES

Se préparer en amont permet d'adopter les bons réflexes le moment venu. Toute l'année, la Ville propose des ateliers pratiques, gratuits et ouverts à tous pour mieux comprendre les risques et apprendre à réagir.

Ateliers «face aux risques, les bons réflexes !»

La Ville propose des ateliers conviviaux et participatifs à domicile, animés par des volontaires de la réserve communale spécialement formés à la prévention des risques majeurs.

Pendant deux heures, dans une ambiance détendue, vous découvrirez :

- les risques présents sur la commune,
- les consignes de sécurité à adopter,
- la préparation du kit d'urgence,
- la localisation des risques autour de chez vous.

Pour 5 à 8 participants - **inscription gratuite** en ligne - mise à disposition d'une salle en mairie si besoin



Initiation aux gestes qui sauvent



Appeler les secours, mettre une victime en position latérale de sécurité, utiliser un défibrillateur... Ces gestes simples peuvent sauver des vies.

La Ville propose **toute l'année des sessions gratuites** de 2h30, ouvertes dès 10 ans, pour apprendre les bases des premiers secours.

- Formations assurées par une association agréée de sécurité civile. Sur inscription, dans différents lieux de la ville

Dates des sessions

→ grandquevilly.fr ou 02 35 68 99 12

S'ENGAGER À GRAND QUEVILLY

Informer, alerter, secourir, soutenir : face aux risques, chacun est acteur de sa propre sécurité. À Grand Quevilly, plusieurs dispositifs permettent de s'engager au service des autres, que ce soit ponctuellement ou dans la durée.

La réserve communale solidaire

La réserve communale rassemble des habitants volontaires qui s'engagent aux côtés de la Ville pour effectuer des missions de prévention ou en cas d'événement exceptionnel (canicule, accident industriel, intempéries, crise sanitaire...).

Les missions sont variées :

- soutien aux habitants (accueil des sinistrés, appui au recensement des personnes vulnérables, collecte ou distribution de ravitaillement, aide à l'évacuation),
- relais d'information lors d'une alerte,
- ateliers de prévention dans les quartiers,
- appui logistique lors d'événements ou d'exercices de sécurité civile,
- appui aux sapeurs-pompiers (SDIS 76), aux services de la Ville et à la réserve départementale,
- participation au retour à la normale.

À retenir :

- Accessible à toutes les personnes majeures, sans condition physique particulière
- Inscription volontaire
- Se rendre disponible en fonction des nécessités
- Acte d'engagement à signer, allant d'une période de 1 à 5 ans, assurant une protection juridique

Vous souhaitez vous engager ? Complétez le formulaire ci-contre lors de la prochaine période de recrutement sur bit.ly/reserve-communale →



ALLER PLUS LOIN

Devenir sapeur-pompier volontaire (SDIS 76)

Le SDIS 76 (Service départemental d'incendie et de secours de Seine-Maritime) recrute des sapeurs-pompiers volontaires et assure une formation complète. Vous participerez aux missions de sécurité civile aux côtés des professionnels, selon vos disponibilités.

Conditions :

- avoir au moins 16 ans,
- être disponible une partie de l'année,
- réussir les tests d'aptitude.

Centre d'incendie et de secours de Grand Quevilly
- 9 Boulevard Maurice Ravel



[sdis76.fr/
sapeur-pompier-volontaire](http://sdis76.fr/sapeur-pompier-volontaire)

France Premiers Secours

Association agréée de sécurité civile, France Premier Secours 276 forme notamment aux gestes qui sauvent et intervient lors d'événements publics. À Grand Quevilly, elle participe régulièrement à des actions de sensibilisation en lien avec la Ville.

*Pour devenir bénévole,
inscrivez-vous sur :*

Ancienne école
Marie Curie,
place Gabriel
Peri



fps276.fr

3

AGIR EN CAS DE CRISE : OUTILS, BONS RÉFLEXES ET INFOS PRATIQUES

En cas d'incident majeur, connaître les bons réflexes peut limiter les conséquences humaines, matérielles et environnementales. Être préparé, c'est aussi comprendre qui fait quoi entre la commune, l'État, les industriels, les secours... et savoir comment s'organiser à son niveau, individuellement ou en famille.

LA GESTION D'UN INCIDENT

- QUI FAIT QUOI EN CAS DE CRISE ?
- QUE FAIRE APRÈS UN INCIDENT ?
- PRÉVOIR SON KIT D'URGENCE
- LES BONS RÉFLEXES
- NUMÉROS UTILES



QUI FAIT QUOI EN CAS DE CRISE ?

En cas d'événement majeur, la gestion de crise repose sur une coopération étroite entre l'État, la commune, les industriels et les services de secours. Chaque acteur a un rôle bien défini pour garantir une réponse rapide et efficace.

L'État et la Préfecture

- Déclenchent les plans d'urgence :
 - 1 ORSEC (Organisation de la réponse de sécurité civile) : plan conçu pour mobiliser et coordonner les acteurs de la sécurité civile rapidement et efficacement
 - 2 PPI (Plan particulier d'intervention) : spécifique au risque industriel et élaboré selon un périmètre défini
- Coordonnent les opérations de secours à l'échelle du département
- Mobilisent les forces de sécurité et les services techniques de l'État
- Diffusent les consignes à la population, avec l'appui des collectivités territoriales

La Ville de Grand Quevilly

- Active le PCS (Plan communal de sauvegarde), qui définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation locale en cas de crise
- Organise la mise à l'abri, l'information et le soutien aux habitants
- Mobilise ses agents et les bénévoles de la réserve communale solidaire
- Diffuse les informations et consignes à la population

Les industriels

- Déclenchent le POI (Plan d'opération interne) si l'incident reste contenu dans l'enceinte de leur site
- Alertent immédiatement les autorités compétentes
- Travaillent avec la Préfecture pour mettre en œuvre le PPI si l'accident a un impact à l'extérieur du site

Des exercices réguliers pour s'entraîner

Préfecture, Métropole, Ville, écoles, établissements recevant du public et industriels réalisent régulièrement des exercices de mise en situation pour s'entraîner et évaluer les moyens mis en place.

Les services de secours (sapeurs-pompiers (SDIS 76), SAMU, police, gendarmerie)

- Interviennent sur le terrain
- Protègent, soignent, sécurisent les zones concernées
- Appliquent les décisions du Préfet ou du Maire, selon l'échelle de l'événement

Grand Quevilly labellisée pour sa sécurité civile



La Ville de Grand Quevilly a obtenu le label Résilience France Collectivités – niveau 3 étoiles, décerné par le Haut Comité Français pour la Résilience Nationale. Cette distinction valorise la qualité de son engagement en matière de prévention des risques, d'information des habitants et d'organisation de la sécurité civile.

DES DÉFIBRILLATEURS EN VILLE

Pour secourir les personnes victimes d'arrêt cardiaque, la Ville a installé plus de 40 défibrillateurs dans ses gymnases, stades, espaces seniors, divers lieux accueillant du public et dans l'espace public. Deux véhicules de police municipale en sont également équipés.

Tout le monde peut utiliser un défibrillateur : l'appareil donne toutes les instructions à suivre dès son ouverture et ne présente aucun risque.

Une carte interactive recense l'ensemble des emplacements sur le site de la Ville.

bit.ly/defibrillateurs-gq



ET APRÈS... JE FAIS QUOI ?

Une fois l'alerte levée, certaines démarches simples permettent de réintégrer votre habitation dans les meilleures conditions :

- **Attendez l'autorisation** officielle avant de retourner dans votre logement, surtout après un accident industriel ou une inondation.
- **Photographiez les dégâts** dès que possible, sans nettoyer ni déplacer les objets, pour documenter l'état des lieux avant intervention.
- **Contactez rapidement votre assurance** (sous 5 jours ouvrés) pour déclarer les dommages et entamer les démarches de prise en charge.
- **Ne jetez rien** avant que l'expert ne passe : alors seulement vous pourrez commencer le travail de nettoyage de votre logement.
- **Sollicitez la mairie ou le CCAS** si vous avez besoin d'un relogement temporaire, d'un soutien administratif ou social.
- **Actualisez vos outils de préparation** : complétez le kit d'urgence, mettez à jour vos contacts utiles, relisez les consignes de sécurité.

Se faire indemniser après une catastrophe naturelle

Pour bénéficier d'une indemnisation spécifique, vous devez d'abord contacter la mairie pour établir un dossier. D'autre part, il faut que la commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle par arrêté ministériel. Cette reconnaissance ne concerne que certains événements (inondation, sécheresse, etc.) et ne s'applique que si votre contrat d'assurance inclut cette garantie.

- *La demande est faite par la commune auprès de la Préfecture. Les services de l'Etat analysent ensuite la demande pour la valider ou non.*

PRÉPARER SON KIT D'URGENCE

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'un incident majeur survient, les 72 premières heures sont souvent les plus éprouvantes. Le kit d'urgence, préparé à l'avance, vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours et vous sera très utile en cas de départ précipité. Nous vous conseillons de le stocker dans un endroit facile d'accès, par exemple dans un placard près de la porte d'entrée.

LISTE À COCHER :

- Guide de la sécurité civile (*ce guide*)
- Double des clefs (*domicile et véhicule*)
- Téléphone portable (*avec chargeur et/ou batterie portable*)
- Radio à piles ou dynamo
- Photocopies des documents essentiels (*papiers d'identité, assurance...*)
- Argent liquide (*les distributeurs pouvant dysfonctionner*)
- Médicaments et trousse de secours
- Lunettes de vue (*paire de secours*)
- Adhésif étanche (*pour calfeutrer les fenêtres et les aérations*)



- Lampe torche ou dynamo
- Piles (*pour radio et lampe*)
- Bougies, briquet, allumettes
- Outils de base (*couteau multifonctions, ouvre-boîte*)
- Eau potable (*6L par personne*)
- Nourriture non périssable (*conserves, petits pots pour bébé, nourriture pour animaux*)
- Vêtements chauds, couverture de survie et masques
- Jeux de société (*pour passer le temps*)
- Papier toilette



LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Chaque situation de crise appelle une réponse adaptée. Voici les consignes essentielles à connaître en fonction du type d'événement. Ces comportements permettent de se protéger efficacement, en attendant les secours ou la fin de l'alerte.

Accident industriel



- ▶ Abritez-vous immédiatement dans un bâtiment clos à proximité
- ▶ Fermez les fenêtres, portes, volets
- ▶ Arrêtez la ventilation et bouchez les aérations
- ▶ Évitez toute flamme ou étincelle

Accident transport de matières dangereuses



- ▶ Évitez le périmètre
- ▶ Si vous ne le pouvez pas, abritez-vous dans un bâtiment à proximité immédiate afin de limiter l'exposition au danger
- ▶ Fermez les fenêtres, portes, volets
- ▶ Arrêtez la ventilation et bouchez les aérations

Pollution de l'air



- ▶ Limitez les efforts physiques
- ▶ Aérez les logements 10 minutes par jour
- ▶ Suivez les alertes d'Atmo Normandie (atmonormandie.fr)

Inondation



- ▶ Eloignez-vous des cours d'eau et zones inondables (voir carte p.6)
- ▶ Réfugiez-vous le plus haut possible
- ▶ À la maison, coupez eau, gaz, électricité
- ▶ Reportez ou annulez vos déplacements
- ▶ Laissez vos enfants à la crèche ou à l'école

Mouvement de terrain



- ▶ Évitez le secteur
- ▶ Eloignez-vous des fonds de vallée

Tempêtes, cyclones, orages violents



- ▶ Abritez-vous dans un bâtiment
- ▶ Évitez de rester sous un arbre
- ▶ Fermez les portes, fenêtres et volets
- ▶ Reportez ou annulez vos déplacements
- ▶ Laissez vos enfants à la crèche ou l'école

Risque sanitaire



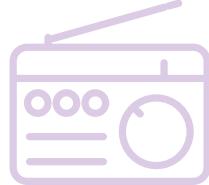
- ▶ Respectez les consignes nationales (gestes barrières, vaccination, confinement)
- ▶ Informez-vous via les canaux officiels

Menace terroriste



- ▶ Ne cédez pas à la panique
- ▶ Échappez-vous
- ▶ Cachez-vous en lieu sûr
- ▶ Alertez les autorités compétentes
- ▶ Résistez aux menaces

SUIVRE LES BONS CANAUX



En situation d'alerte, les autorités diffusent des consignes claires et actualisées. Il est essentiel de les suivre scrupuleusement et de **ne pas relayer d'informations non vérifiées**. Restez en lieu sûr jusqu'à ce que les autorités déclarent la fin de l'alerte.

À ÉVITER :



- ➔ **Ne relayez aucune rumeur** ou message non confirmé (textos, groupes privés, réseaux sociaux non officiels).
- ➔ **N'interprétez pas les consignes** à votre manière : attendez les messages clairs des autorités.
- ➔ **Ne suivez que les sources officielles** pour garantir votre sécurité et celle des autres.

DE MANIÈRE GÉNÉRALE :



Restez à l'écoute des consignes des autorités.



Evitez de téléphoner, afin de laisser les lignes de réseaux téléphoniques disponibles pour les secours.



Restez à l'abri, n'évacuez votre domicile ou le bâtiment où vous vous trouvez que sur ordre des autorités...



Ne fumez pas, évitez toute flamme ou étincelle.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, sauf indication contraire. Ils sont en sécurité avec les enseignants qui connaissent les consignes.

PRÉPAREZ L'ESSENTIEL À L'AVANCE

Complétez ce mémo pour gagner du temps et garder les infos importantes à portée de main.

CONTACTS À AVOIR SOUS LA MAIN

Assurance habitation :

Assurance voiture :

Médecin traitant :

Famille ou proche à prévenir :

Mairie : 02 35 68 93 00 (accueil)



À FAIRE

- Fermer les portes, fenêtres et volets
- Couper l'électricité
- Couper le gaz
- Couper l'eau
- Couper les aérations
- Récupérer le kit d'urgence



NUMÉROS D'URGENCE

17 police secours

15 samu

112 numéro unique d'appel d'urgence en Europe

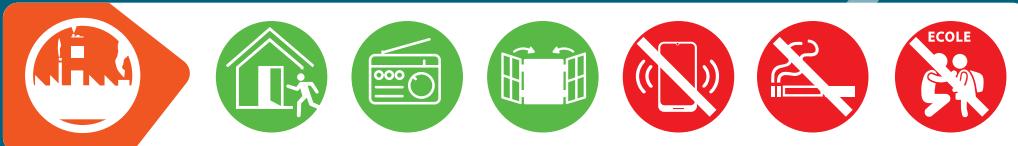
18 sapeurs pompiers

114 numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

RAPPEL

CONSIGNES À SUIVRE EN CAS D'ALERTE

En cas d'accident industriel :



En cas d'accident de transport de matières dangereuses :



En cas d'inondation :



En cas de mouvement de terrain :



Abritez-vous dans un bâtiment clos



Informez-vous via les canaux officiels



Réfugiez-vous le plus haut possible



Quitez le bâtiment



Fermez fenêtres, portes et volets



Sauf urgence vitale, ne téléphonez pas



Ne fumez pas



Évitez toute flamme ou étincelle



Reportez ou annulez vos déplacements



Laissez vos enfants à la crèche ou à l'école

